



problème pour chemin prive en indivis sur notre terrain

Par **Uguelina_old**, le **29/08/2007** à **11:56**

Par **ly31**, le **29/08/2007** à **13:06**

Bonjour,
Nous avons eu la même idée : la généalogie !
Vous pouvez vous mettre en rapport avec les archives des Hauts de Seine
Archives Départementales
137 avenue Frédéric et Irène Joliot-Curie
92023 Nanterre Cedex
Tél. : 01.41.37.11.02
Horaires :
Lu., Ve. 9 h à 13 h ; Ma. 9 h à 19 h ; Me., Je. 9 h à 17 h
Fermeture Annuelle : 1ère quinzaine d'août et du 26 au 31 décembre
Pour ceux d'entre vous qui ne peuvent pas se déplacer, Genealogie.com met à votre disposition des millions de relevés d'actes d'Etat-Civil. Consultez-les.
Je vous souhaite bon courage
ly31

Par **Uguelina_old**, le **29/08/2007** à **14:07**

Encore une fois merci , j'ai essayé dans 2 site de Généalogie, je vais contacter celui que vous m'indiquer. Cordialement